

FÉDÉRATION SUISSE DES JARDINS FAMILIAUX

Soin de l'image de marque / Regain de l'image de marque des sections / groupements de la Fédération suisse des jardins familiaux (FSJF)

Dans la société le comportement des personnes, spécialement celui des jeunes gens, a changé.

L'obligation de rendement dans la vie professionnelle, l'insécurité concernant la garde du niveau acquis de sa place de travail, l'exigence toujours plus grande de l'efficacité pour l'optimisation des gains dans le développement de la globalisation croissante des marchés, ont influencé les gens dans leur comportement.

La génération moderne d'aujourd'hui éprouve le besoin de vivre ses loisirs de façon individuelle et libre.

Dans la recherche de ce besoin beaucoup de gens deviennent esclave des secteurs de la publicité et de la communication dont les offres sont souvent, dans la qualité de leur contenu, d'un intérêt discutable.

La consommation par des gens extrêmement labils peut souvent déjà être taxée de comportement maladif.

Diverses activités de loisirs peuvent conduire à des aventures coûteuses avec des conséquences sociales durables.

Les sociétés en général perdent considérablement de leur attractivité dans la zone conflictuelle de cette évolution.

Il faut chercher et suivre des chemins nouveaux afin d'intégrer les gens dans la nouvelle orientation de la culture des sociétés avec des arguments convaincants.

Dans cette concurrence le jardin familial a une chance loyale de faire face avec succès à ce changement.

La FSJF s'efforce de susciter l'attention sur ses sections / groupements dans la société et ainsi de prendre une place de plus en plus grande dans la concurrence des activités de loisirs.

L'image de marque est une recette pleine d'espoir pour éveiller chez les gens un l'intérêt acru pour l'organisation utile des loisirs dans les jardins familiaux.

Sous soins de l'image de marque se comprend pour notre Fédération en substance:

- Présenter la Fédération, les sections et groupement au public.
- Diffuser une image positive de notre travail au public.
- Intéresser le public plus intensément pour nos jardins familiaux.

Une image de marque couronnée de succès engage nos sections / groupements à agir:

- Abandonner les Introversions.
- Se montrer sûr de soi et manifeste en public.
- Faire de la réclame activement et objectivement lors d'apparitions en public.
- Soigner efficacement l'image de marque de l'activité de loisirs dans les jardins familiaux.

Recommandations de la FSJF pour le soin et un regain de l'image de marque

Les suggestions ci-après pour le soin de l'image de marque et pour le regain de celle-ci peuvent être utilisés et/ou adaptées selon la situation de la section / du groupement et selon les conditions de location. La liste ci-après des diverses possibilités n'est pas complète.

Des situations particulières nécessitent des solutions créatives, adaptées aux conditions actuelles.

● Recrutement de membres

- Ouvrir une page sur Internet et l'actualiser continuellement.
(Des exemples sur la création et le contenu d'une page sont déjà à disposition sur Internet. Ils sont accessibles p.ex. par l'adresse Internet de la FSJF via plusieurs liens).
- En y intégrant les autorités de la ville/commune, convoquer des assemblées pour les nouveaux membres et éveiller l'intérêt pour les jardins familiaux par des exposés ou/et des feuilles d'informations.
- Déposer auprès des villes/communes l'adresse de la direction de la société et event. du matériel d'information et les actualiser continuellement.
- Publier le programme de la section / du groupement dans le calendrier des manifestations de la ville/commune.

● Animation des membres

- Adresser un communiqué par saison aux membres dans l'organe officiel „Jardin familial“.
- Convoquer les membres annuellement pour des travaux communs, combiné avec une pause café agréable. Nous savons par expérience que des travaux communs de ce genre encouragent la camaraderie.
- Désigner des membres du comité, surtout des contrôleurs, compétents et aimant le contact avec les gens comme personne de confiance pour les membres.
- Assurer aux membres le droit à une exécution si possible tolérante de l'application des règlements de jardins et de constructions.
- Reconnaître à temps les écarts au règlement des jardins, en chercher la cause, en tous cas essayer d'organiser de l'aide de la part des voisins de parcelle.
- Contrôler les candidats pour la reprise d'une parcelle de jardin sur les aptitudes fondamentales.
- Inciter couramment les étrangers à s'intégrer à la vie associative, par exemple en participant aux tâches communes.
- Présenter les nouveaux membres aux voisins de parcelle.
- Réunir annuellement les nouveaux membres et les informer sur les droits et les devoirs au sein de la société.
- Proposer annuellement des formations, p.ex. cours sur la coupe des arbres, des rosiers ou des plantes vivaces, les bouquets de fleurs, le compostage, la fertilisation, les analyses de sols, la lutte contre les parasites, etc.
- Encourager éventuellement l'acquisition de pavillons de jardins par la société, pour la location à demeure ou avec droit de préemption..
- Sensibiliser les membres pour le soin de l'image de marque et pour la propagande d'activités vers l'extérieur.
- Aménager et entretenir une place de jeux d'une grandeur appropriée pour les enfants.
- Préparer les membres en général et ceux à proximité de la place de jeux à avoir de la compréhension et de la tolérance envers les enfants qui jouent.

● Propagande par les membres

- Se soucier d'une apparence plaisante de la parcelle par une conception créative.
- S'attirer le respect des voisins et du comité en se conformant au règlement de jardins.
- Prendre soin du sol par une fertilisation raisonnable, des bons soins et une exploitation adéquate.
- Rassembler des nouvelles connaissances par la littérature où par la participation aux cours proposés.
- Surprendre parents, amis, voisins avec des légumes, des baies ou des bouquets de fleurs.
- Inviter parents, amis, voisins à une rencontre dans le jardin familial.
- Gagner leur amitié en apportant tolérance et loyauté envers les voisins de la parcelle.
- Ne pas s'en tenir égoïstement qu'aux droits mais aussi aux devoirs au sein de la société.
- Montrer confiance et respect envers les membres du comité et les fonctionnaires.
- La participation aux manifestations de la société, surtout à l'assemblée générale, est une affaire d'honneur!
- Prendre la responsabilité pour les enfants des membres et des hôtes et les accompagner hors de sa propre parcelle et les inciter à une attitude pleine d'égards sur la place de jeu et envers les voisins de la parcelle.

● Autorités / Propriétaires fonciers

- Les inviter à l'assemblée générale, aux fêtes de jardin, aux fêtes de jubilé et à d'autres manifestations.
- Les inviter aux manifestations de l'association qui ont lieu dans la ville/commune, p.ex. assemblée des délégués, assemblées régionales, etc.
- Inviter des membres de l'administration pour un court exposé sur la valeur de la ville/commune dans l'environnement régional et pour informer sur les relations avec les sociétés de jardins familiaux.
- Mettre de temps en temps à disposition, avec une carte de visite, des décorations florales pour la salle de conférences (conseil municipal, conseil communal, conseil des habitants, etc.)
- Offrir spontanément un bouquet de fleurs aux membres de l'administration qui s'engagent spécialement pour la société des jardins familiaux.
- Établir et soigner des relations avec les membres de l'administration élus nouvellement, indépendamment du parti politique auquel ils appartiennent.
- Soigner les relations avec les fractions politiques locales.
- Inviter spontanément les membres du législatif et de l'exécutif à un apéritif et/ou une collation, combiné avec une visite de la zone.
- Créer une atmosphère cordiale et agréable pour des négociations concernant des contrats ou des subventions financières, une expansion des terres cultivables, une demande de permis de construire, l'acceptation de règlements etc.
- Attribuer éventuellement l'affiliation d'honneur aux membres de l'administration qui s'engagent pour la société des jardins et qui se sont spécialement préoccupés du bien de la société.

● **Domaine public**

Fédération suisse des jardins familiaux (FSJF)

- Publier dans les journaux à grands tirages les manifestations importantes comme les assemblées des délégués et les assemblées régionales et informer sur les congrès internationaux imminents.
- Faire paraître dans les journaux un compte-rendu des manifestations importantes organisées comme les assemblées des délégués et les assemblées régionales ainsi que les congrès internationaux.
- Annoncer les manifestations importantes à la radio SSR, aux radios locales et éventuellement à la télévision SSR à des fins d'information.
- Annoncer auprès des médias cités, d'être à leur disposition pour la participation à des discussions/interviews, dans lesquels l'aspect social et écologique des jardins familiaux peut être signalisé.
- Affronter dans les médias cités avec des arguments concrets les diffamations officielles sur la responsabilité des jardiniers amateurs, p.ex. en rapport avec l'entretien du sol.

Sections / Groupements

- S'ouvrir caritativement par des décorations florales pour les maisons de retraite, foyers d'handicapés, églises, etc.
- Favoriser l'impression d'ensemble de l'organisation des zones par des bons soins pendant et après le temps de végétation.
- Au moins deux apparitions par an dans la presse locale.
 - Récit ou interview d'un membre pendant son travail sur sa parcelle, avec photo
 - Présenter un caprice de la nature inhabituel (forme, grandeur, poids d'un fruit)
 - Article sur des rencontres mondaines (fête de jardin, journée des fleurs, journée porte ouverte, assemblées générales, excursions de la société, etc.)
- Offrir des possibilités de visite au public par des publications dans la presse locale, p.ex.
 - Journées porte ouverte dans la zone
 - Fêtes de jardin
- Déposer dans l'entrée de la municipalité/administration communale un exemplaire actuel de l'organe de la Fédération „Jardin familial“, ainsi qu'une feuille d'informations sur la société des jardins familiaux locale.
- Pour l'organisation de manifestations offrir son aide aux autres institutions/sociétés ou demander de l'aide pour sa propre société.
- Participer activement aux manifestations de la commune et/ou du quartier.
- Présenter la société des jardins familiaux lors de manifestations multiculturelles.
 - Stand à la foire
 - exposition professionnelle
 - marché artisanal
 - collectes pour des causes sociales/culturelles
- Participer au cortège du carnaval avec un sujet.
- Encourager les membres à poser leur candidature pour des fonctions publiques et, si une élection s'en suit, de représenter selon les possibilités l'intérêt des jardins familiaux.
- Proposer un programme pour les enfants des membres et des hôtes lors de manifestations communes, p.ex. fête de jardin.